

LE TEMPS

opinions Vendredi 20 décembre 2013

Ce que Jean Monnet aurait pensé des réticences britanniques à propos de l'Europe

Par Jacqueline Grapin

Jacqueline Grapin, fondatrice de l'Institut européen de Washington, rappelle ces mots finalement rassurants du père de l'Europe: «L'Europe se fera dans les crises»

Jean Monnet, l'un des pères de l'Europe, mort en 1979, n'est-il pas plus que jamais d'actualité? Sa pensée reste la base de référence de la plupart des réformateurs européens. Parfois sans qu'ils en soient conscients. Car le «monnetisme» reste incontournable.

L'originalité transformatrice de Jean Monnet a été sa certitude profonde qu'il existe toujours un intérêt commun entre les hommes, quels que soient les différends qui les opposent, et que cet intérêt doit être défini et organisé. Sa méthode: des délégations de souveraineté progressives dans des domaines limités, mais décisifs. Car, comme il le disait: «L'Europe se fera dans les crises. Elle sera la somme des solutions qu'on apportera aux crises» (Mémoires). Pascal Fontaine, qui fut l'un de ses derniers collaborateurs, le confirme: il était convaincu que les hommes n'acceptent le changement que dans la nécessité et qu'ils ne découvrent la nécessité que dans la crise.

«La grande différence qui sépare la pensée «monnetiste» de la pensée souverainiste tient en ce que la première prend pour point de départ que le monde est en changement perpétuel et que le processus européen est une réponse aux adaptations nécessaires, alors que la pensée souverainiste s'inscrit dans la continuité de son être et adopte une position défensive sur le maintien des structures existantes», écrit Pascal Fontaine dans son livre Jean Monnet. Actualité d'un bâtisseur de l'Europe unie.

Cet ouvrage raconte les batailles intellectuelles et politiques qui furent livrées par Jean Monnet à partir de 1950, en particulier face au général de Gaulle, plus souverainiste que les souverainistes. Non sans ironie, Pascal Fontaine juge que les arguments du conservateur britannique David Cameron sont comme «un hommage du vice à la vertu». En effet, «David Cameron constate que les pays de la zone euro viennent d'accomplir des progrès significatifs et irréversibles dans le sens de la fédéralisation de leurs politiques monétaires, budgétaires et fiscales, qui entraînent des changements institutionnels auxquels la Grande-Bretagne ne peut se joindre.»

Le Traité de Lisbonne autorisant désormais les «coopérations renforcées», inspiré par la pensée de Jean Monnet, Pascal Fontaine voit se refonder une Europe en trois cercles évoluant à des vitesses différentes. La plus rapide sera la zone euro, dont la gouvernance sera progressivement restructurée, tandis que la deuxième vitesse rassemblera les Etats membres comme la Suède ou le Danemark, qui sont dispensés d'y participer, la Roumanie et la Bulgarie, qui ne peuvent pas encore y accéder, ainsi que les nouveaux Etats balkaniques. Elle impliquera ses membres essentiellement dans le marché intérieur, la politique agricole commune et les fonds de cohésion.

«La proposition de David Cameron le conduirait à participer à une troisième vitesse, où le rejoindraient la Turquie, si celle-ci ne s'écarte pas excessivement des critères exigés par l'Union dans le respect des droits de l'homme et de la laïcité, ainsi que l'Ukraine, quand ce pays aura fini d'hésiter entre le modèle démocratique occidental et le modèle autoritaire et philo-russe.»

Cependant, comme l'auteur, «on a peine à imaginer Jean Monnet satisfait d'une telle perspective». Pour lui, la participation britannique au système central européen était incontournable, en partie en raison de la contribution britannique à la défense européenne. Car la plus grande déception de Jean Monnet fut sans doute l'échec de la Communauté européenne de défense en 1954. Au lieu de commencer par l'intégration de sa défense, il est désormais probable que l'Europe communautaire finira par là.

Si le modèle européen proche du fédéralisme allemand envisagé par la chancelière Angela Merkel et son ministre des Finances, Wolfgang Schäuble, réussissait à séduire les Etats centralisateurs traditionnellement souverainistes comme la France, le président de la Commission fusionnerait ses compétences avec celles du président du Conseil européen, et serait élu au suffrage universel direct ou indirect. Le Parlement européen serait la chambre basse comme le Bundestag, et le Conseil des ministres, chambre haute, deviendrait comme le Bundesrat un sénat des Etats.

L'œuvre européenne commencée au début des années 1950 rencontre ses difficultés, mais... elle est loin d'être achevée. Des réseaux puissants de bonnes volontés européennes constitués au fil du temps existent, et ils sont désormais indestructibles.

LE TEMPS © 2013 Le Temps SA